Le recensement de la population se fera du 15 janvier au 14 février

Les recensements de la population sont régulièrement organisés par l'Insee. Très prochainement à partir du 15 janvier et jusqu'au 15 février, il aura lieu sur commune de Gabriac. Cette année deux agents recenseurs : Bernadette Mourgues sera en charge du village de Gabriac et Magali Bouton réalisera le reste de la commune, c'est-à-dire Ceyrac, Tholet, Combres, Saint-Affrique et tous les hameaux, que le meilleur accueil leur soit réservé. Le recensement est obligatoire et important, elle détermine la dotation d'État pour la commune en fonction du nombre d'habitants.

Bernadette et Magali, les deux recenseurs qui vont parcourir la commune.